

J'ai 60 ans, je suis un homme et j'habite à Rennes (35) depuis 1994 dans un quartier situé au-dessus d'une Zone Industrielle et à 200m des voies de la gare de triage de la SNCF. De nombreuses antennes relais de téléphonie mobile, de TV, de radio et même de radars ont été hérissées petit à petit partout à moins de 500m de mon appartement.

Vers 2002-2003 j'ai commencé à ressentir des troubles du sommeil. Je me réveillais la nuit sans raison particulière et j'avais un mal fou à me rendormir, comme si j'avais bu un bol de café (je ne bois jamais de café après 14h). Puis j'ai eu des démangeaisons un peu partout sur le corps, des maux de tête, je devenais très irritable sans raison, mon état de santé se dégradait petit à petit et je mettais cela sur le compte du vieillissement. Ma femme était atteinte des mêmes symptômes avec un cancer du sein en plus.

En Août 2006 j'ai appris que SFR comptait installer une antenne à 20m de mon immeuble, le long de la voie ferrée. Une association de défense des riverains s'est mise en place et j'ai commencé à me renseigner sur les ondes électromagnétiques et j'ai alors fait le rapprochement avec les troubles que je ressentais.

En Avril 2009 SFR a érigé l'antenne à 20m de mon immeuble et les troubles ont alors augmenté de jour en jour: fatigue, dépression, angoisses, troubles du sommeil, diabète, maux de tête, acouphènes, ulcère, tachycardie et modification des analyses de sang avec déclaration d'un cancer de la prostate en Septembre. Des mesures d'exposition ont été effectuées par la Mairie mais bien sûr les limites légales ne sont pas dépassées!

Adhérent de l'association, j'ai intenté une action en justice avec le collectif contre SFR mais à l'heure actuelle nous n'avons aucun résultat positif et nous en sommes à la Cassation. Il est évident que de manoeuvres dilatoires en manoeuvres dilatoires, SFR tente de nous couler financièrement. Pour tenter d'atténuer les effets nocifs de l'exposition, je m'enfuis dès le vendredi soir dans une résidence secondaire située dans le Morbihan auprès de la mer, là où il n'y a pas d'antenne relais. Il va sans dire que j'attends avec impatience la retraite dans 9 mois pour vendre mon appartement et quitter Rennes définitivement. Mais qui va vouloir acheter un appartement à 20m d'une antenne...?

Il est quand même à noter que lorsque je suis en vacances dans le Morbihan, mon état s'améliore nettement. D'ailleurs j'ai été hospitalisé 3 semaines au mois de Mars et comme par hasard, j'ai recommencé à dormir normalement et j'étais en pleine forme au réveil.

Aujourd'hui en Décembre 2013, je suis en retraite dans ma maison du bord de mer, j'ai réussi à vendre mon appartement mais le prix de vente a baissé de 11 % par rapport à l'estimation de 2006 ! Moi qui pensais être enfin tranquille, je viens de subir 2 opérations coup sur coup pour un cancer du sein découvert en Août 2013 et je commence la radiothérapie le 23/12... Joyeuses Fêtes. Les médecins ne savent pas d'où vient ce deuxième cancer...mais moi, je sais !